



SAISON 2019-2020

INFORMATIONS A CONSERVER

Séance d'essai (cours débutants seulement) : lundi 16 /mercredi 18 /samedi 21 septembre selon les groupes

- Une séance d'essai par personne, pour les débutants uniquement, date selon le groupe proposé
- Si l'inscription n'est pas confirmée avant le **30 SEPTEMBRE** ou en cas d'absence aux deux premières séances, la place n'est pas conservée et sera réattribuée.

Dossier d'inscription à remplir et imprimer sur :

Retour des dossiers d'inscription imprimés au Gymnase BURDET :

- Lundi 16, Lundi 23 : 18h30 -20h
- Mercredi 18, Mercredi 25 : 18h30 – 20h
- Samedi 21, Samedi 28 : 10h – 11h30

GROUPES ENCADRES

Du 16 septembre 2019 au 20 juin 2020, sur le mur Yves Thoumine

Hors jours fériés et vacances scolaires

LUNDI	MARDI	MERCREDI	SAMEDI
<p>17h-18h30 : Petits Espoirs [2006-2011] Enfants [2008-2010]</p> <p>18h30-20h: Grands Espoirs [2002-2005] Ados [2002-2006]</p> <p>20h-21h30 JUSQU'AU 17 FEVRIER Adultes</p>	<p>18h-19h30 :</p> <p>10 séances Du 17/09 au 3/12</p> <p>Adultes débutants Accompagnement vers l'autonomie sur SAE</p>	<p>15h30-17h : Petits Espoirs[2006-2011]</p> <p>17h00-18h30 : Groupe Ados [2004-2008]</p> <p>18h30-20h : Grands Espoirs [2002-2005]</p>	<p>8h45-10h : Enfants [2010-2012]</p> <p>10h-11h15 : Enfants[2008-2011]</p> <p>11h15-12h30 : Ados[2002-2007]</p>

SEANCES AUTONOMES

Horaires des accès potentiels au mur Y. THOUMINE

(OUVERTURE EFFECTIVE APRES IDENTIFICATION DES OUVEREURS DE SEANCES)

MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
17h-22h30	20h-22h30	17h-22h30	12h-14h (jusqu'à fin novembre)	12h30-15h	9h-14h
			17h-22h30	Sauf match	Sauf match

RAPPEL DE SECURITE : Réunion obligatoire le 12 ou le 24 Septembre à 19h30

POUR **TOUS** LES AUTONOMES (nouveaux inscrits et réinscriptions) :

- **Présence OBLIGATOIRE** à l'une des **réunions SECURITE**
- Retour des dossiers d'inscriptions lors de ces réunions

POUR LES **NOUVEAUX** INSCRITS à AIN ROC :

- **Présence OBLIGATOIRE** à l'une des **réunions de SECURITE**
- **VALIDATION AUTONOMIE OBLIGATOIRE par le club, suite à la réunion de sécurité (à 20h)**
- Si niveau insuffisant : cours obligatoire, pas d'accès si autonomie NON VALIDEE

POUR ETRE OUVREUR DE SEANCE

Il faut :

- ⇒ être soi-même autonome
- ⇒ être présent en début et/ou fin de séance pour contrôler l'accès au mur aux seuls adhérents d'AIN ROC (veiller à l'inscription de l'ensemble des personnes sur le cahier journalier)
- ⇒ assurer la fermeture de la séance/du gymnase selon les horaires

Merci de vous signaler sur le mail contact@ainroc.fr en indiquant le(s) jour(s) et les horaires de disponibilités sur les créneaux autonomes potentiels. Avec plusieurs personnes sur chaque créneau (dont un coordinateur), l'ouverture des séances est facilitée.

TARIFS 2019-2020

		Adulte autonome Moins de 18 ans en famille	10 séances « vers l'autonomie sur SAE »	cours 1h30/sem	petits espoirs	grands espoirs
Plein Tarif	- DE 18 ANS	90	165	180	270	310
	ADULTES	150	180	200	NA	NA
Tarif Réduit	- DE 18 ANS	75	150	165	255	295
	ADULTES	135	165	185	NA	NA
Tarif Famille	- DE 18 ANS	65	140	155	245	285
	ADULTES	110	140	160	NA	NA

Réduit : 2^{ème} **personne** d'une même famille (même nom ou même adresse)

Famille : à partir de la **troisième personne d'une même famille** (même nom ou même adresse)

Pièces à fournir pour l'inscription :

- **le règlement de la cotisation** par chèque à l'ordre d'AIN ROC (si besoin en trois chèques) ou en espèces,
- **la fiche d'inscription** COMPLÉTÉE ET SIGNÉE (vous la recevrez par mail quand vous aurez rempli le formulaire)
- **POUR LES NOUVEAUX :**
 - **la fiche contact** COMPLÉTÉE ET SIGNÉE (AVEC UNE PHOTO)
 - **le certificat médical** de moins de 3 mois de non contre-indication de la pratique de l'escalade, en loisir et/ou compétition (UTILISER LE MODELE FEDERAL CI-JOINT)
 - le **bulletin n° 1** d'adhésion ALLIANZ COMPLÉTÉ ET SIGNÉ
- **Pour les réinscriptions :**
 - Si une réponse OUI au CERFA ou certificat médical datant de 2016 ou avant : nouveau certificat médical obligatoire
- **Le cas échéant :**
 - le N° de carte Pass'Région
 - les chèques vacances
 - Chéquier Jeune 01

Pour s'inscrire en adulte autonome :

- Ancien adhérent AIN ROC déjà AUTONOME
- Ancien adhérent autre club FFME : passeport jaune déjà validé a minima (ancienne licence à présenter)
- Si vous ne remplissez pas ces conditions : validation obligatoire par le club

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SONT ACCEPTES

PAS D'ACCES AUX COURS NI AUX CRENEAUX AUTONOMES SANS DOSSIER COMPLET